



C.PCT1015
-04

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la septième session du *Groupedetravail sur laréformeduTraité decoopération en matière debrevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du mercredi 25 mai 2005 (à 10 heures) au mardi 31 mai 2005.

./.

L'ordre du jour (document PCT/R/WG/7/1) est joint à la présente note. Les documents de travail, en français et en anglais, seront communiqués directement à l'office de la propriété industrielle du Gouvernement de Son Excellence et, sur demande, au Ministère de Son Excellence. Ils seront également disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/fr/meetings>).

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en espagnol.

Un forum électronique a été créé afin de faciliter le travail du groupe de travail et des autres organes occupant de la réforme du PCT. Ce forum, qui est accessible par l'intermédiaire de la page Internet consacrée à la session, permet de publier et de parcourir les commentaires envoyés par courrier électronique sur les questions relatives à la réforme du PCT. Les personnes qui souhaitent être tenues informées de la publication de nouveaux documents sur la page Internet et de nouveaux commentaires sur le forum électronique peuvent également s'abonner à une liste de diffusion électronique.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir communiquer au Bureau international de l'OMPI, d'ici au 29 avril 2005, les nom, qualité et adresse de courrier électronique des représentants qui assisteront à la session.

Le 9 mars 2005

Pièce jointe : document PCT/R/WG/7/1

OMPI



PCT/R/WG/7/1

ORIGINAL: anglais

DATE: 9mars2005

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU TRAITEMENT DE LA
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

Septième session
Genève, 25 – 31 mai 2005

ORDRE DU JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Examen des propositions de réforme du PCT
 - a) Éléments manquants et parties manquantes de la demande internationale
 - b) Restauration du droit de priorité
 - c) Publication internationale dans plusieurs langues
 - d) Inscription de changements par le Bureau international
 - e) Rectification d'erreurs évidentes
 - f) Amélioration de la qualité des recherches internationales

- g) Publication internationale et Gazette du PCT sous forme électronique
 - h) Observations supplémentaires de la Suisse portant sur ses propositions concernant la déclaration de la source des ressources génétiques et des savoirs traditionnels dans les demandes de brevet
 - i) Langues de publication du PCT : ajout de l'arabe
 - j) Documentation minimale du PCT : ajout des documents de brevets de la République de Corée
 - k) Indicateurs PCT de performance du Bureau international
5. Travaux futurs
 6. Adoption du rapport de la session
 7. Clôture de la session

[Findudocument]